

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019

CONVENTION FONCIERE

F09FD400109 - VANDOEUVRE-LES-NANCY-Caserne Faron – Réhabilitation -F

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du nouveau Règlement Intérieur),

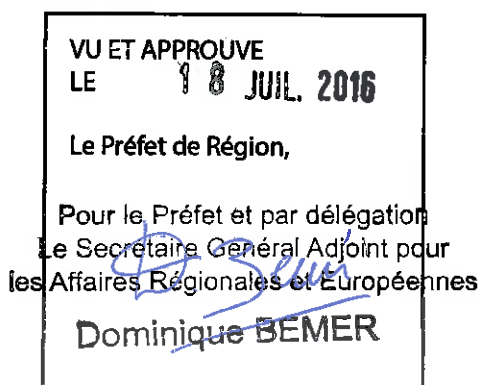
Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

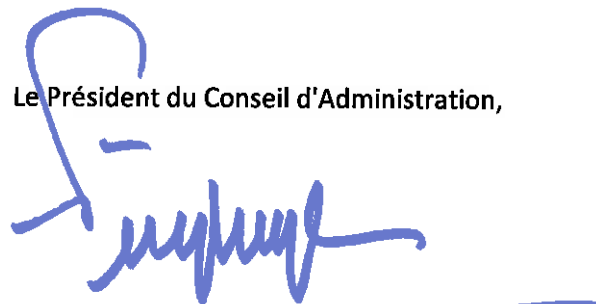
Vu la demande formulée par la commune de Vandœuvre-lès-Nancy souhaitant l'intervention de l'EPFL pour s'assurer la maîtrise de 5 ha 57 a 03 ca en vue de créer des logements et des équipements sportifs et de loisirs,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la commune de Vandœuvre-lès-Nancy, annexée à la présente délibération, portant acquisition puis rétrocession des biens sis sur le territoire communal de Vandœuvre-lès-Nancy, d'une superficie 5 ha 57 a 03 ca; le montant prévisionnel de l'opération est de 1 700 000 € HT,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel,
- autorise le Directeur Général, en cas de retard dans la procédure d'acquisition des biens, à signer un avenant décalant la date de vente et l'échéancier de paiement prévus dans ladite convention,
- charge le Directeur Général de mener à bonne fin ces acquisitions et de signer les actes correspondants au nom de l'EPFL.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER